

Déclaration FSU au CTPD du 20 octobre 2009

Tout d'abord, permettez-nous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de vous souhaiter la bienvenue dans notre département.

Bienvenue dans l'Yonne, où 19,6% de jeunes ont été repérés en difficulté lors des évaluations en lecture dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense, ce qui situe notre département à la 94^{ème} place sur 97. (*note d'information - D.E.P.P - N°08.36 décembre 2008*)

Et si la rentrée est techniquement réussie dans le primaire avec un enseignant dans chaque classe, il n'en est pas de même dans le secondaire, où il manque des enseignants en collège, par une pénurie de professeurs remplaçants et où on fait de plus en plus appel à des vacataires. Il est indispensable de rappeler que ce CTPD s'inscrit dans un contexte particulier et sans précédent : au niveau national, 14 000 élèves en plus sont accueillis dans les écoles et les établissements alors que 6000 postes sont supprimés. Pour mémoire, dans l'Yonne, quelques 300 collégiens ont été « oubliés » ! Et en 2010, ce sont 16 000 emplois supplémentaires qui vont disparaître. Les suppressions de postes ont encore plus de conséquences dans un département rural et éloigné des grands centres urbains comme le nôtre.

On ne sent pas là un projet éducatif ambitieux pour tous les jeunes, et notamment les plus en difficulté. Pourtant, une seule question devrait préoccuper nos plus hauts responsables : que mettre en œuvre à chaque étape de la scolarité d'un élève pour qu'il ait un bon niveau de sortie du système ? comment fait-on, collectivement, pour que chaque diplôme soit qualifiant et reconnu, sans perdre des élèves dont on ne sait plus où ils sont ni ce qu'ils font ?

Car la baisse des postes, c'est moins de places en maternelle, moins d'enseignants spécialisés, moins d'options dans les collèges et les lycées, moins d'offres éducatives pour tous, partout. Un seul exemple, partiel : « *Dijon est devenu une académie pilote pour les sections européennes* » a dit Madame le Recteur lors de sa conférence de presse de rentrée. Mais à Charny, Paron ou St-Valérien, 28 élèves en anglais ou en espagnol ; à Sens Mallarmé, 3 classes de 3^{ème} à 30 et 1 classe de 4^{ème} à 29. Au collège de St-Sauveur, des 4^{ème} allemand bilangue ont été regroupés avec des 4^{ème} LV2. Ce n'est certainement pas de cette façon-là que l'on améliorera l'apprentissage des langues vivantes !

La FSU, au nom des collègues du département, continuera à porter dans toutes les instances les réelles conditions de réussite des élèves. Et s'il le faut, le moment venu, elle saura prendre ses responsabilités et enclencher la nécessaire mobilisation de tous.

Je terminerai sur un autre grand chantier qui s'ouvre à vous, Monsieur l'Inspecteur d'Académie : la modification de la sectorisation des collèges menée par l'Etat que vous représentez et le Conseil Général.

Pour la FSU, 3 critères devraient guider la réorganisation des secteurs de collèges :

- pas plus de 600 élèves dans un établissement
- une amélioration de la mixité sociale, ce qui engagera l'Inspection académique à limiter les dérogations
- une durée des transports qui ne doit pas être allongée.

Ces trois conditions sont pour nous indispensables pour créer véritablement les conditions d'une réussite de tous les élèves.

La FSU a demandé et obtenu qu'un CDEN exceptionnel avec le Conseil Général ait lieu en décembre afin de pouvoir y apporter les réflexions de nos collègues que nous sommes en train de consulter. Nous pensons qu'il serait nécessaire d'organiser en préalable de ce CDEN un CTPD, lui aussi exceptionnel, uniquement sur ce schéma directeur des collèges, car il ne manquera pas d'impacter les écoles.

Vous présidez donc aujourd'hui votre premier CTP départemental dans l'Yonne. Nous espérons pouvoir travailler avec vous dans le respect des responsabilités de chacun : la transparence et le dialogue social sont des éléments essentiels pour pouvoir exercer correctement le mandat que nous ont confié nos collègues de travail.